



## 18/11/2024 - COMMUNIQUE DE PRESSE Foyer d'Herpèsvirus de type 1 (HVE1)

Suite à l'**appel à vigilance renforcée** lancé par le RESPE le 16/11, faisant état de 2 cas confirmés d'HVE1 dans les départements 28 et 91, et du signalement de nombreux équidés suspects de rhinopneumonie formes nerveuses et respiratoires, **les membres de la cellule de crise du RESPE se sont réunis ce 18 novembre.**

Cette réunion a permis de centraliser un certain nombre d'informations et de faire le bilan de la situation épidémiologique réelle sur le terrain, ainsi que d'acter des mesures à prendre pour limiter la propagation du virus.

### **Bilan de la situation**

A ce jour, seuls 2 cas ont pu être confirmés par des analyses de laboratoire, les équidés sont stationnés dans les **départements d'Eure-et-Loir (28) et de l'Essonne (91)**. Cependant, de nombreux poneys se sont révélés HVE1 positifs par des tests rapides et des prélèvements sont en cours de confirmation. Ces poneys sont basés dans ces **2 mêmes départements, ainsi que dans les Hauts de Seine (92) et les Yvelines (78)**.

Les **symptômes observés sont respiratoires (hyperthermie, toux, jetage) et / ou neurologiques (ataxie, impossibilité à se relever, décubitus)**. Deux équidés sont morts la semaine dernière dans les Hauts de Seine. Des **animaux présentent aussi uniquement de l'hyperthermie, sans autre symptôme**, et n'ont pu être **détectés que grâce au suivi de température** mis à place dans leurs structures.

Seule une partie des poneys recensés était **vaccinée**. Dans la plupart des cas, cette vaccination a été réalisée selon un **protocole de rappel annuel, et non tous les 6 mois comme recommandé par le RESPE**.

L'enquête a permis d'identifier un **lien épidémiologique entre plusieurs des foyers** : la **participation d'un ou plusieurs équidés porteurs à une compétition début novembre dans la Sarthe (72)**. Plusieurs centaines de **poneys et chevaux venant de toute la France**, participaient à ce rassemblement et **sont donc susceptibles de s'être contaminés**.

Un **rassemblement en Ile de France pourrait être un second point commun** entre plusieurs équidés positifs ; il est en cours d'investigation. Selon les premiers éléments, l'origine de ce foyer pourrait être des poneys ayant participé au concours de la Sarthe et engagés en Ile de France alors qu'ils étaient en phase d'incubation, sans symptôme.

Ces **liens épidémiologiques ne sont que des éléments de l'enquête pour essayer de retracer la provenance du cheval porteur initial, qui reste toujours difficile, voire impossible à identifier**.

**Aucun cas n'est rapporté pour le moment, pour les activités Courses (Trot et Galop) et Elevage.**

### **Les rassemblements équestres sous surveillance**

Tous les propriétaires et détenteurs d'équidés ayant participé au rassemblement d'**Yvré l'Evêque** ou à **des concours de niveau équivalent depuis début novembre sont appelés à la plus grande vigilance**. Ils sont **fortement incités à mettre en place un suivi de température** pour détecter au plus tôt les équidés malades et limiter la circulation du virus.

Afin de limiter l'extension du nombre de foyers, chaque détenteur dans un foyer avéré est appelé à ne pas déplacer son chevalet et à ne surtout pas participer à une manifestation.

**La période actuelle est encore riche en concours et en événements équestres.**

**Les organisateurs, propriétaires et détenteurs sont donc invités à appliquer rigoureusement les règlements en vigueur ou, en cas d'absence, à appliquer un protocole sanitaire, avec a minima un suivi de température (avant, pendant et après la manifestation), isolement immédiat en cas d'hyperthermie.**

Les membres de la cellule de crise insistent également sur **l'importance de l'application des mesures de biosécurité**, et rappellent que **la surveillance sanitaire doit s'accompagner de mesures préventives** visant à réduire les risques de diffusion et transmission de maladies infectieuses, **notamment le nettoyage et la désinfection des boxes après chaque départ et entre 2 rassemblements même espacés dans le temps.**

Les membres de la cellule de crise remercient les organisateurs qui ont pris la décision, parfois économiquement impactante, d'annuler leurs manifestations, ainsi que ceux qui ont **fortement renforcé leurs mesures de biosécurité.**

**La rhinopneumonie peut aussi entraîner des avortements.** Or, la filière Sport comprend de nombreuses structures à activité mixte (Compétition / Elevage).

Si pour le moment, aucun cas n'a été signalé ou confirmé en filière Elevage, les mouvements sont un risque majeur (rassemblement, brassage de populations différentes, stress, ...). **Des mesures de précaution sont de fait vivement recommandées et doivent être appliquées**, notamment avec vérification stricte du statut vaccinal des chevaux entrants et mise en œuvre autant que possible de la quarantaine à l'introduction.

## **Déclarer c'est protéger**

La **réticence des professionnels et des vétérinaires** vis-à-vis de la déclaration de leurs chevaux malades semble toujours de mise, avec une diminution du nombre de déclarations au RESPE ou du nombre d'analyses de confirmation adressées aux laboratoires d'analyses, en particulier ceux reconnus par le réseau.

Cette **situation entrave la bonne gestion d'une maladie contagieuse et d'intérêt collectif.** Cette sous déclaration a entraîné un **décalage important entre la situation réelle sur le terrain et les indicateurs sanitaires** suivis de près par les gestionnaires de la filière. Ce retard de réactivité pourrait s'avérer **préjudiciable tant sur le plan sanitaire qu'économique** (diminution du nombre de partants, contraintes renforcées, annulation de manifestations etc.).

Dans le contexte et dans l'intérêt général de la filière, il est primordial de **remonter au RESPE toutes suspicions et/ou cas avérés, et ce quelle que soit la méthode diagnostique utilisée ; une prise en charge pourra être envisagée pour confirmer les résultats issus de tests rapides :**

- Pour les suspicions, les **propriétaires et détenteurs d'un équidé suspect** peuvent utiliser **l'application anonyme VigiRESPE** et **démander à leur vétérinaire de déclarer au RESPE.**
- Les **Vétérinaires Sentinelles** peuvent **déclarer leurs cas suspects** sur leur espace personnel et les accompagner **de prélèvements pour confirmation** de la situation. Ils peuvent aussi **déclarer a posteriori dans cet espace, leurs cas confirmés par un test rapide ou par un laboratoire non reconnu par le RESPE.**

**Les alertes du RESPE garantissent l'anonymat** des propriétaires et détenteurs d'équidés, les seules informations diffusées sont celles relatives à l'animal malade et à son département de détention.

Compte tenu de la situation, les membres de la **cellule de crise** préconisent de **diffuser largement ce communiqué** et demande à tous les partenaires et destinataires de relayer l'information. Un suivi de la situation sera effectué par le RESPE, et diffusé le cas échéant.

Seule la **mobilisation et la responsabilisation des différents acteurs de la filière** permettront de limiter la diffusion du virus. Les **mesures sanitaires de prévention** présentées en annexe du présent communiqué ont pour objectif de **limiter la propagation** de la maladie, comme dans les différentes composantes de la population équine. **En cas de non-respect** de ces mesures, notamment **l'interdiction de mouvements au sein des effectifs déjà touchés**, le virus pourrait se disséminer à une proportion plus large de la filière et occasionner une **paralysie des activités équestres**.

Dans l'état actuel de la situation, la **cellule de crise appelle donc à la plus grande vigilance les organisateurs de rassemblements, propriétaires, détenteurs, transporteurs, ...** Elle met toutes ses ressources à la disposition de la filière équine pour relayer les informations.

Les membres de la cellule insistent aussi unanimement sur l'importance de la **déclaration de toutes les suspicions ; il en va de l'intérêt de tous, pour limiter les conséquences pour la filière.**

**\* La cellule de crise du RESPE**

*Elle regroupait ce jour, l'Association Vétérinaire Équine Française, la Fédération Française d'Équitation, la Fédération Nationale du Cheval, France Galop, l'Institut Français du Cheval et de l'Équitation, LABEO Frank Duncombe, la Société Française des Equidés de Travail, la Société Hippique Française, le Trot, la Direction générale de l'Alimentation et le RESPE.*

Pour plus d'informations sur la maladie

- [Appel à vigilance renforcée 16 11 2024](#)
- [Mesures sanitaires de prévention](#)
- [Rhinopneumonie : Fiche maladie RESPE / Fiche maladie IFCE](#)
- [Note FEI sur les mesures à appliquer lors de compétitions](#)
- [La RHINO, c'est quoi en fait ?](#)
- [Que faire lorsqu'une maladie équine est confirmée dans votre structure ?](#)
- [Mesures spécifiques pour les cavaliers, organisateurs de concours, transporteurs, maréchaux ferrants, techniciens dentistes équins, centres de reproduction](#)
- [Mesures générales](#)
- [Comment organiser un circuit de soins ?](#)
- [Affiche-7-mesures-confirmation-cheval-malade](#)